



FORMATION DES TUTEURS ET MAITRES D'APPRENTISSAGE

ACCUEILLIR - ACCOMPAGNER - ORGANISER

Le tutorat permet la transmission des compétences et des savoir-faire de l'établissement. Les professionnels expérimentés, reconnus experts de leur métier, peuvent exercer une fonction tutorale auprès d'une personne en contrat de professionnalisation ou celle de maître d'apprentissage auprès d'un jeune apprenti.

Cette démarche volontaire conduit le tuteur ou le maître d'apprentissage à encadrer et/ou à former des apprenants dans une démarche et une posture pédagogique qui lui confère un rôle de formateur au sein de sa structure. Elle contribue au développement de ses compétences managériales.

Pour la structure, lieu d'accueil et d'intégration de nouveaux collaborateurs, cette formation conforte et valorise les salariés expérimentés. Un tuteur ou un maître d'apprentissage formé facilite l'arrivée de jeunes professionnels qualifiés et sécurise l'accueil des publics et usagers des établissements sociaux et médico-sociaux.

INFOS PRATIQUES

Formation **inter établissements**
Durée : 2 jours (1 jour + 1 jour).

▷ Mardi 16 octobre et

▷ Mardi 27 novembre 2018

Coût stagiaire : 200 euros TTC

ANIMATION

Carole PRVOULOVITCH
Formatrice IFRASS

CONTACT

Marie-France Trost - Assistante
secretariatfc@ifrass.fr
T 05 34 63 89 34
F 05 34 63 89 29

www.ifrass.net

OBJECTIFS

- ▷ Maîtriser l'accueil et l'intégration d'un nouveau salarié en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.
- ▷ Développer une communication et un relationnel adaptés.
- ▷ Organiser le poste de travail et planifier l'activité.
- ▷ Rendre une situation de travail formatrice.
- ▷ Participer à l'évaluation.
- ▷ S'approprier les outils organisationnels et pédagogiques de l'alternance.

CONTENU

Rôle, mission et responsabilité du tuteur ou du maître d'apprentissage

- ▷ Les enjeux pour la structure, les avantages pour le salarié et pour le nouveau collaborateur accueilli.
- ▷ L'accueil, l'intégration et le suivi du salarié apprenant à partir des objectifs d'apprentissage : quelques principes de communication et de transmission des savoirs.
- ▷ Repérage des outils pédagogiques et des méthodes destinés à transmettre son savoir-faire.

Construire et formaliser pour préparer sa mission et rendre le travail formateur

- ▷ Le sens donné à la situation de travail : la démarche réflexive.
- ▷ Les situations d'apprentissage et les différentes postures du tuteur ou du maître d'apprentissage.
- ▷ L'organisation et l'accompagnement de la progression de l'apprenant, les principes de l'évaluation.
- ▷ Des outils et des méthodes pour atteindre ses objectifs et capitaliser ses acquis.

Analyser et faire évoluer sa pratique

- ▷ Evaluation des actions menées.
- ▷ Les difficultés, les freins rencontrés et les axes d'amélioration.
- ▷ Recueil des bonnes pratiques.

Modalités pédagogiques

Travaux de groupe, jeux de rôles, apports théoriques et pratiques.

LES + PEDAGOGIQUES DE L'IFRASS

Formation adaptée aux diplômes du sanitaire et du social (Aide-soignant, Auxiliaire de Puériculture, Accompagnant éducatif et social...).

Public et prérequis : tout professionnel amené à exercer des fonctions tutorales